

JAMBVILLE'MAG



DECEMBRE 2025



www.jambville.fr



LE MOT DU MAIRE

Chers habitants de Jambville,

Alors que nous approchons de la fin de l'année 2025, ce bulletin municipal marque le dernier numéro de ce mandat. C'est l'occasion de revenir sur les projets réalisés et de remercier toutes celles et ceux qui ont contribué au bien-vivre à Jambville.

Cette actualité riche en développement de projets vient clôturer notre mandat qui s'achèvera dans quelques mois. En raison de cette échéance et de la loi qui instaure une période de « réserve », ce bulletin sera le dernier du mandat. Bien entendu, nous aurons l'occasion de vous rendre compte de l'action communale au travers d'autres événements.

Cette année, de nombreux investissements ont été menés avec soin pour améliorer notre cadre de vie et renforcer notre autonomie énergétique. La rénovation complète de l'aire de jeux pour enfants, située dans le parc de la salle des fêtes, offre désormais un espace sécurisé et agréable pour nos plus jeunes. La mise en service de la boucle d'énergie locale, avec l'installation de plus de 400 m² de panneaux photovoltaïques, permet aujourd'hui à la commune d'autoconsommer plus de 40 % de son électricité par de l'énergie verte produite localement et de partager le surplus avec les Scouts et Guides de France. Côté voirie, plusieurs kilomètres de bitume ont été rénovés grâce au soutien de la communauté urbaine GPSEO, et le chantier de consolidation et de rénovation du bâtiment périscolaire progresse bien avec une livraison prévue en mars 2026.

Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans l'engagement constant de notre petite mais remarquable équipe municipale, ni sans le travail indispensable de nos cinq agents communaux, toujours dévoués au service des habitants.

Nous souhaitons également saluer l'implication sans faille des bénévoles de nos associations, dont l'énergie et l'investissement depuis six ans ont largement contribué à l'animation et au dynamisme de notre commune. Aujourd'hui, nous pouvons nous réjouir de compter sur 6 associations majeures à Jambville et plus d'une cinquantaine de bénévoles. Merci à eux, merci à vous pour votre implication qui participe au bien vivre à Jambville.

Pour cette fin d'année, nous aurons aussi le plaisir d'accueillir les nouveaux arrivants lors d'une rencontre conviviale placée sous le signe de l'échange et du partage. Ce rendez-vous permet de tisser des liens entre habitants, nouveaux comme anciens, et de transmettre les valeurs qui font la richesse humaine de notre commune.

Enfin, et par ce que la fin d'année n'est plus très loin, nous préparons, avec le comité d'action sociale la distribution des colis de Noël, prévue le samedi 13 décembre. Ce moment de solidarité est une belle opportunité de partager un peu de chaleur et de réconfort avec nos aînés.

Alors que nous tournons une page importante de l'histoire municipale, c'est avec gratitude et fierté que nous constatons les progrès accomplis ensemble. Merci à toutes et à tous pour votre confiance et votre engagement au quotidien.

Vous souhaitant de passer de très belles fêtes de fin d'année

Avec toute mon amitié,

Jean-Marie RIPART
Maire de Jambville

ELECTION MUNICIPALES 2026 - CHANGEMENT DU MODE DE SCRUTIN EN 2026 : CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR NOTRE COMMUNE

À compter des prochaines élections municipales en mars 2026, **les règles du jeu démocratique changent pour les communes de moins de 1 000 habitants** comme la nôtre.

Cette évolution fait suite à une loi visant à harmoniser le mode de scrutin, à renforcer la parité et à favoriser l'engagement local. L'objectif : garantir un fonctionnement plus stable et plus équitable de nos conseils municipaux, dans un contexte où de nombreuses petites communes peinent à susciter des vocations.

Ce qui change concrètement

Jusqu'à présent, dans les communes de moins de 1 000 habitants, les électeurs pouvaient **raier, ajouter ou modifier les noms sur les bulletins de vote** : c'était le principe du panachage. Ce système **prendra fin en 2026**.

A partir de 2026, les électeurs devront choisir **une liste complète**, sans possibilité de la modifier. Ce changement s'inscrit dans une volonté de **renforcer la clarté du scrutin et la représentativité des équipes municipales**. Les bulletins comportant des ratures ou des ajouts seront considérés **comme nuls**.

Les listes devront respecter une **parité stricte**, favorisant une représentation plus équilibrée entre femmes et hommes.

Pourquoi cette réforme ?

- **Simplifier et unifier** les règles électorales entre toutes les communes, petites ou grandes,
- **Répondre à la crise de l'engagement local**, marquée par une baisse du nombre de candidats et une hausse des démissions en cours de mandat,
- **Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes** : aujourd'hui, dans les petites communes, seulement 37,6 % des conseillers municipaux sont des femmes, contre 48,5 % ailleurs.



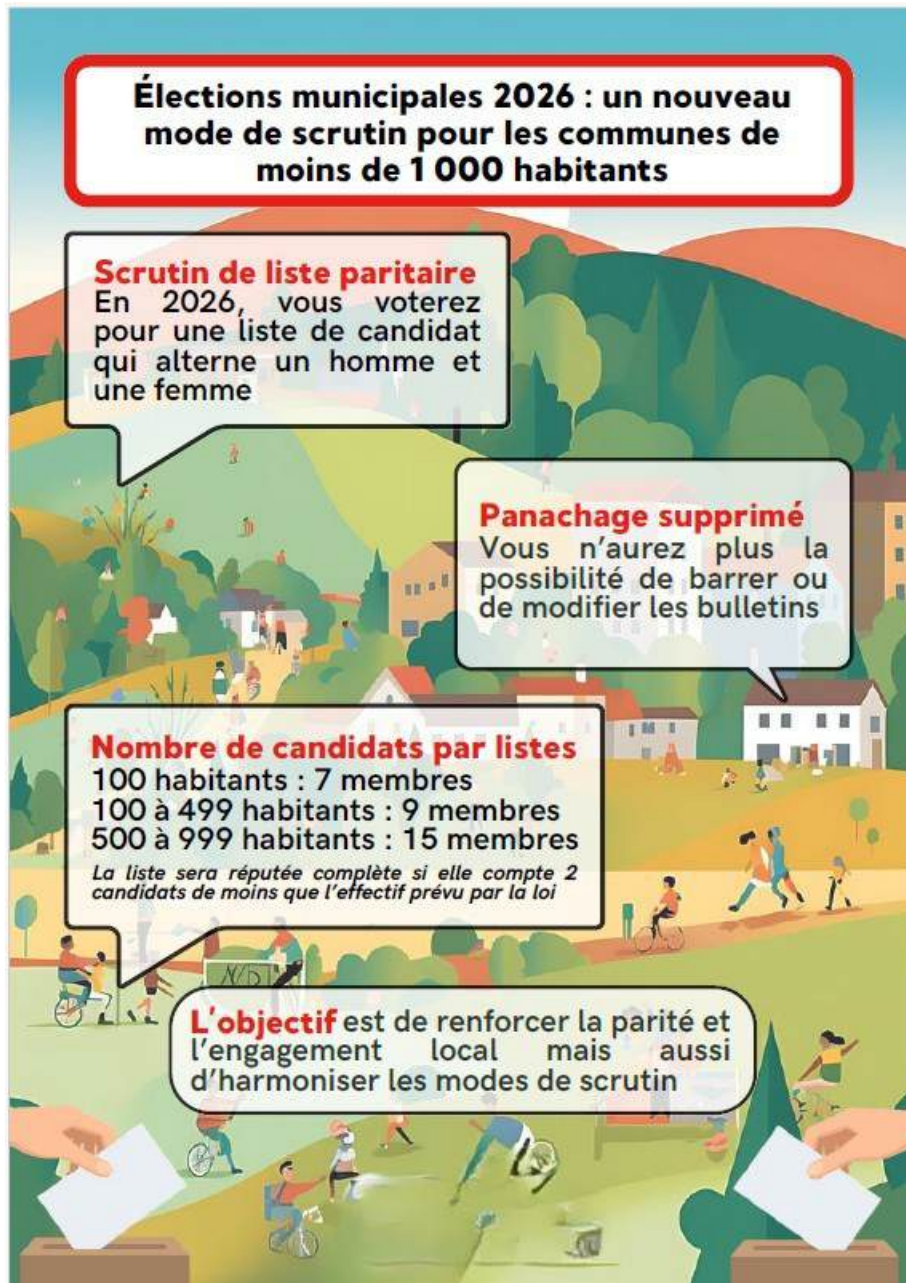
Des adaptations pour les petites communes

La loi tient compte des réalités locales, ainsi, sous certaines conditions, les listes pourront être réputées complètes si elles comptent 2 candidats de moins que l'effectif prévu par la loi.

Le nombre minimum de candidats requis pour les communes de :

- **100 habitants : 7 membres (minimum 5)**
- **100 à 499 habitants : 9 membres (minimum 7)**
- **500 à 999 habitants : 15 membres (minimum 13)**

Il sera également possible d'ajouter 2 candidats supplémentaires par liste, pour anticiper d'éventuelles démissions.



LISTES ÉLECTORALES : JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2026 POUR S'INSCRIRE

Pour voter aux élections municipales les dimanches 15 et 22 mars 2026, il faut être citoyen français (ou membre d'un pays de l'Union européenne) et être inscrit sur les listes de la commune avant vendredi 6 février 2026. En effet, on peut maintenant s'inscrire et voter la même année si la démarche est faite au plus tard le 6ème vendredi qui précède le 1er tour. Ce délai est reporté au 10ème jour avant le 1er tour si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment retrouvé). Pour s'inscrire sur les listes électorales, vous avez la possibilité d'effectuer vos démarches en ligne ([Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)) ou directement en mairie.



INAUGURATION DE LA BOUCLE D'ÉNERGIE LOCALE DE JAMVILLE : UNE PREMIÈRE DANS LES YVELINES !

Le 12 juin 2025, Jambville a inauguré sa boucle d'énergie locale, première opération de **production photovoltaïque en autoconsommation collective** pour une commune rurale des Yvelines. Cette inauguration marque une étape majeure du **projet de transition énergétique** engagé par la municipalité, conformément au programme du mandat.

Ce projet ambitieux, mené avec détermination malgré un véritable **parcours du combattant administratif, réglementaire et financier**, concrétise la volonté de la commune de produire une **énergie locale, propre et partagée**.

Installés sur **400 m² de toitures** – celles de l'école et de l'atelier technique – les panneaux photovoltaïques permettent de produire **82 000 kWh d'énergie renouvelable par an**. Cette production alimente en **autoconsommation** les bâtiments communaux, et le **surplus d'électricité est revendu aux Scouts et Guides de France** installés sur le territoire.

Le **coût global de l'opération**, études comprises, s'élève à **190 000 euros**, financé à plus de **60 % par la Région Île-de-France**. Cette installation permettra à la commune de **réduire ses factures d'électricité de 8 000 à 10 000 euros par an**, tout en contribuant activement à la lutte contre le changement climatique.

L'inauguration, en présence de nombreux habitants, des maires des communes voisines et des partenaires financiers, s'est déroulée en présence de **M. Yann Wehring, Vice-Président de la Région Île-de-France** représentant **Mme Valérie Péresse, Présidente de la Région Ile-de-France**, ainsi que de **Mme Cécile Zammit-Paupescu, Présidente de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise**.

Cette réussite collective illustre l'engagement de Jambville pour une **transition énergétique locale, concrète et solidaire**, au service des générations présentes et futures.



LA BOITE À LIVRES FACE À LA MAIRIE

Lors de l'Assemblée Générale de la bibliothèque en février dernier, il a été convenu que la Mairie assurerait à l'avenir la maintenance des boîtes à livres situées de notre village.

Celle située face à la Mairie a été retirée préventivement car le tronc en bois supportant la structure a été attaqué par des termites, insectes très dévastateurs et en particulier sur le bois.

Nous avons fait appel à Jérôme Delacour, Artisan Ferronnier sur la commune, pour la réalisation d'un pied métallique.

La boîte à livres reprendra sa place dès sa remise en état en Janvier prochain.

VIE DE LA COMMUNE

RÉNOVATION DU BÂTIMENT PÉRISCOLAIRE : UN PROJET STRUCTURANT POUR L'AVENIR DES ENFANTS DE JAMBVILLE

Fermé depuis plus de deux ans à la suite d'un **arrêté de péril**, le bâtiment du périscolaire fait aujourd'hui peau neuve. Pour rappel, cette fermeture était devenue inévitable en raison d'un **glissement structurel important**, causant une **déclivité du sol de plus de 24 cm**. Après de nombreuses études techniques (diagnostics structurels, sondages géotechniques, etc.), la **reprise en sous-œuvre des fondations** a été retenue comme solution la plus adaptée pour sécuriser et pérenniser l'édifice.



Ce vaste chantier, confié à **LLA Architecture** (Damien Lemaire) — déjà maître d'œuvre du nouvel atelier technique communal — et au bureau d'études **Al Conseil**, a débuté en **août dernier**. Les travaux sont réalisés avec le concours d'**entreprises locales** expérimentées dans ce type de réhabilitation.

Des travaux complexes mais bien avancés



Le chantier n'a pas été sans aléas : la **découverte d'une ancienne cuve à fioul à dégazer**, la présence d'**amiante dans la colle des plinthes**, ainsi que des **retards de livraison** du bardage bois et des huisseries ont nécessité plusieurs interruptions temporaires.

Malgré ces imprévus, les **avancées sont significatives** :

- La **reprise en sous-œuvre** est désormais achevée,
- Le **plancher a été réaligné**,
- Les **nouvelles huisseries** sont posées,
- L'**isolation par l'extérieur en bardage bois** sera finalisée d'ici fin décembre.

Les travaux se poursuivront début **2026** avec les **finitions extérieures et intérieures** : plâtrerie, peinture, électricité, plomberie, ainsi que la mise en place d'un **abri pour le matériel de l'école**. L'installation d'une **pompe à chaleur air/air** viendra compléter la rénovation énergétique du bâtiment.

Un retour attendu pour les familles

Si le calendrier est respecté, les **enfants de Jambville**, actuellement accueillis dans la **salle de motricité de l'école**, pourront retrouver leurs activités périscolaires dans des locaux rénovés et confortables **après les vacances d'hiver, début mars 2026**.

Un investissement important et largement soutenu

Ce projet, essentiel pour le bien-être des enfants et la vie communale, représente un **investissement global de plus de 350 000 €**, incluant les études préalables et les imprévus de chantier. Grâce au **soutien financier du Département des Yvelines et de la Région Île-de-France**, la commune bénéficie d'un **taux de subvention de 60 %**.



Afin d'accompagner cette réouverture, la municipalité prévoit également de **soutenir l'IFAC** dans l'acquisition de **meublier complémentaire** (panneaux d'affichage, réfrigérateur, tables, chaises et rangements).

La municipalité remercie l'ensemble des partenaires, entreprises et agents impliqués dans ce projet structurant, qui permettra bientôt aux enfants de retrouver un espace périscolaire sûr, moderne et accueillant, permettant ainsi de rendre la salle de motricité à nos enfants en maternelle pour les activités sportives d'intérieur.

VIE DE LA COMMUNE

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES APPRENTISSAGES

Dans le cadre de la modernisation des outils numériques à l'école, la commune poursuit ses investissements pour offrir aux élèves des conditions d'apprentissage toujours plus adaptées aux pratiques d'aujourd'hui.

L'ancien tableau numérique interactif (TNI) de la classe de CM1/CM2 a été récemment remplacé par un écran numérique interactif (ENI), plus performant, plus intuitif et mieux adapté aux usages pédagogiques actuels. Cet outil facilite le travail collaboratif et rend les leçons plus dynamiques.



Parallèlement, comme l'année dernière, le Département des Yvelines, conjointement avec Seine-et-Yvelines Numérique poursuit son projet « le cartable numérique e-SY ».

A cette occasion, l'équipe municipale a organisé une cérémonie pour la remise des tablettes pour les élèves de CM1, qui a eu lieu jeudi 2 octobre 2025 à 18h00.

L'ensemble de ces équipements permet de diversifier les activités, de stimuler l'autonomie et de favoriser l'inclusion numérique de tous les élèves.

Grâce à ces investissements, la Commune confirme son engagement en faveur d'une école moderne et connectée, tournée vers l'avenir.



LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) : PROTÉGER, ALERTE, AGIR

Face à la multiplication des risques naturels, technologiques et sanitaires, les communes ont un rôle essentiel dans la protection de la population (loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004).



La commune dispose désormais d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), un outil essentiel pour organiser la réponse en cas d'événement majeur (inondation, tempête, accident industriel, etc.).

Ce plan définit les rôles de chacun, les moyens mobilisables et les procédures d'alerte afin d'assurer la sécurité et l'information de la population.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE PROTÉGER, ALERTE, AGIR



VIE DE LA COMMUNE

PLUS BEAU LE VILLAGE

Chemin du Hazay, fin du chantier de voirie (maîtrise d'ouvrage GPSEO)



Pose de potelets anti stationnement sur les parties engazonnées à l'école et à la sortie de la rue du Moustier.



Espaces verts :

- Création d'un petit massif à fleurs par nos agents techniques, Rue du Moustier.
- Restauration d'un massif à fleurs chemin du Bout Guyou
- Opérations d'élégages annuels
- Fleurissement du monument aux morts
- Opération de broyage Automne 2025



VIE DE LA COMMUNE

TRAVAUX RÉALISÉS LORS DES JOURNÉES SCOUTS (DU 25 AU 27 JUILLET 2025)

A l'occasion du Jamboree 2025, les Scouts et Guides de France ont travaillé bénévolement pour la commune sur trois chantiers :

- le nettoyage du pédiluve
- le nettoyage du cimetière
- la réfection du chemin de l'école

L'ensemble de l'équipe municipale tient à remercier tous ces jeunes qui ont oeuvré pour améliorer le cadre de vie de notre village, le tout avec efficacité et bonne humeur.



Nettoyage du pédiluve près du château

Ce chantier n'est malheureusement arrivé à son terme en raison de conditions météorologiques défavorables.

Nettoyage du cimetière

Désherbage, débroussaillage du cimetière ainsi que démoussage des tombes et monuments.



Rénovation d'un chemin piétons

répondant aux normes PMR et permettant notamment à nos écoliers de se rendre à la cantine située au château.



RETOUR SUR UN ÉTÉ ASSEZ EXCEPTIONNEL - CLAMEURS ! ENSEMBLE, ON DÉCIDE QUE C'EST POSSIBLE !



C'était le slogan du Jamboree de fin juillet dernier pour lequel la commune de Jambville a été très sollicitée. En effet, monter une ville éphémère pour 20 000 personnes, cela a un l'impact important, bien plus large que le seul centre d'activités.

On peut se dire « **On l'a fait !!** » et aussi grâce aux efforts et la compréhension des jambvillois, merci.

• Clameurs, c'était :

- o 17 000 participants de 14 à 21 ans.
- o 2500 organisateurs.
- o 380 personnes : 30 salariés et 350 bénévoles, pour la partie logistique.

Voici quelques chiffres pour ce rassemblement :

Restauration :

- 400 000 repas servis avec 50% de décarbonés et des menus originaux
- 5 marchés de distribution pour les 21 villages
- 1 self adapté en aménagement
- 1 déchèterie délocalisée sur le parking de la salle des fêtes de la commune, merci.
- Un nombre de livraisons qu'on ne compte plus !

Logistique :

- Une zone logistique concentrée sur les parkings, pour faire équipe et faire l'entretien dans les locaux. Les hangars temporaires seront enlevés pour Noël.
- 400 douches
- 7000 lignes de demandes de matériel pour toutes les commissions
- 600m³ d'eau par jour avec des châteaux d'eau temporaires de 100m³ chacun
- 80 bornes électriques temporaires
- 40 téléphones IP en pleine forêt
- 1 podium principal de 30m d'ouverture
 - o 2écrans de 64m² sur semi-remorque
 - o HighLine à 16m de haut pour 3 veillées de grande qualité
- 20 000 perches pour les installations et 35 racks à perches fabriqués par les participants



Des travaux pour le centre :

- 1,5Km de mur rejointé à la chaux en 3 jours avec l'aide de 9000 participants
- Réfection du Pavillon Emmaüs dans le parc
- 1 Expo photo dans la cour d'honneur installée pour 3 ans, en partenariat avec la fondation Good Planet
- Surveillance et historisation des consos d'eau et d'électricité pour les prochains évènements

Sécurité : Assurer la sécurité du rassemblement, contrôler les accès cela 24h sur 24h pendant 6 jours
Sécurité incendie : 5 sapeurs-pompiers professionnels bénévoles présents en permanence pour réagir au plus vite

Transports : organiser les arrivées et départs des 17 000 participants :

- 350 cars
- 1000 vélos,
- 1000 piétons
- 1500 voitures

Boutique : 25 bénévoles +13 salariés pour permettre aux participants de repartir avec un souvenir de l'événement avec une gamme travaillée sans trop de *made in loin*.

Flux internes : 18 bénévoles pour la gestion des déplacements des participants vers les différentes activités. Simulation numérique + logistique fine = la fluidité de tout le rassemblement, notamment pour les départs, l'ensemble de participants avaient quitté le parc à 16h05 le lundi 28 juillet.

Gestion de crise qui n'a pas beaucoup travaillé donc tant mieux !

Un rangement anticipé qui permet un rangement rapide du parc pour une réouverture dès le 2 août.

D'autres points marquants pour ce Jamboree :

- 103 retombées presse
- 250 partenaires éducatifs
- 60 partenaires institutionnels
- 1 écolabel de niveau 3 obtenu : une première pour un rassemblement de 20 000 personnes
- 95 jeunes qui ont reçu le sacrement de confirmation
- 1 message du Pape Léon XIV



Les projets de l'année 2025- 2026 :

Des travaux :

- Le toit du pigeonnier en partenariat avec les compagnons du devoir
- Coup de neuf des bureaux et ateliers à la Grande ferme
- Réfection totale des sanitaires de l'Orangerie
- Réflexion pour la suite du 1000 club

Des événements au mois de mai 2026 :

- Assemblée Générale des Scouts et Guides de France les **8, 9 et 10 mai**
- FRAT 2026 du **22 au 25 mai** : 14 000 participants possible

Les dates de montage et démontage pour ces événements ne sont pas encore tout à fait calés notamment pour le chapiteau du Frat.

Un livre sur Jambville :

Sophie et Claude Moraël (Claude a été délégué général de l'association de 2003 à 2010) viennent de terminer leur livre sur l'histoire de Jambville. Il s'agit de retracer le fait que la commune de Jambville a toujours été un lieu fort d'accueil des jeunes. Ouvrage illustré notamment par Alain Huré.

Ce livre, « Jambville, d'hier à aujourd'hui », édité chez les PIF (presses d'Ile de France), maison d'édition des SGDF, est disponible depuis fin novembre 2025.

VIE DE L'ÉCOLE

L'année scolaire 2024-2025 s'est terminée par deux moments forts :

Les élèves de l'école ont participé, le **23 mai**, aux Olympiades du Vexin au sein du parc du château de Jambville. Cet évènement a regroupé quatre écoles du territoire : les écoles de Lainville, Brueil-en-Vexin, Oinville-sur-Montcient et Jambville, soit plus de 300 enfants ! Au cours de cette journée, les élèves ont été répartis en équipes et ont participé à plusieurs activités sportives. Cette rencontre fut très fédératrice !



Le **21 juin**, les élèves de l'école ont présenté leur spectacle de fin d'année sur le thème de la biodiversité. Danses, chants et saynètes se sont enchaînés sous le regard du public venu très nombreux. A l'issue de ce spectacle, les élèves de CM2 se sont vu remettre un cadeau de la part de la municipalité.



Lundi 1er septembre, l'école a ouvert ses portes pour de nouvelles aventures scolaires ! Les élèves ont appris le chant « Bonjour les amis ! » de Gilles Pauget dès le premier jour de l'année afin de fédérer les quatre classes de l'école autour d'un chant commun. Ce fut un joli moment de partage !

Le **26 septembre**, les élèves de GS/CP/CE1 ont participé à un rallye nature dans le parc du château de Jambville. Répartis au sein de sept groupes, ils ont dû reconnaître des arbres à l'aide d'une clé de détermination, observer la silhouette d'un oiseau en utilisant des jumelles, réaliser une production plastique avec des éléments de la nature, chercher des petites bêtes, reconnaître au toucher des objets mystères dans des sacs, associer une trace laissée par un animal à sa photographie ou encore remplir une « boîte aux trésors » avec des glands, des châtaignes, de la mousse... Cette sortie a été réalisée en partenariat avec le PNR du Vexin.

Tous les élèves de l'école ont participé à « La Grande Lessive » sur le thème « Nuit et jour, réfléchir les lumières ! ». Le **jeudi 16 octobre**, chaque élève de l'école a accroché sa production sur des fils à linge installés pour l'occasion. Une photographie des œuvres des élèves apparaît sur le site Internet de « La Grande Lessive ».



D'autres sorties et animations auront lieu tout au long de cette année scolaire. L'équipe enseignante remercie le château de Jambville qui accueille régulièrement les élèves et l'ensemble des bénévoles qui contribuent à la réalisation des différents projets menés au cours de l'année.

L'équipe pédagogique est très reconnaissante de l'engagement de la municipalité et de l'APEIJ dans la mise en place des différents projets pour les élèves tant dans le soutien financier que logistique.

L'équipe enseignante

ASSOCIATION DES AMIS DE JAMBVILLE

L'année 2025 à peine terminée, avant de porter le regard sur nos futurs projets, retournons-nous pour contempler le chemin parcouru.

Derrière nous, une exposition au succès mérité, trois concerts variés, de qualité suivis par un public fidèle. Côté lettres, des séances de scrabble passionnantes et des ateliers d'écriture créatifs. N'oubliez pas de nous demander le recueil 2022-2023 de nos textes !

Et les traditionnels trocs de plantes de printemps et d'automne.

Pour l'année 2026, nous préparons d'abord l'exposition de peinture-sculpture-photographie dans les salles du château (qu'il en soit remercié!) qui aura lieu les **10-11 et 17-18 janvier de 10h à 18h**.

Trois concerts sont prévus, le **29 mars** dans la salle des fêtes, l'Amour en musique... **En juin, le 5**, un concert classique dans l'église... et, pour les Journées du Patrimoine, un concert de trompes de chasse commençant dans l'église pour se poursuivre dans le parc du château. Et... toujours pour ces **Journées du Patrimoine**, nous préparons une exceptionnelle exposition sur l'histoire de Jambville dans les salles du château (que ferions-nous sans lui!). Avec Isabelle Mercier, Marie-Thérèse et Sylvain Leroy, nous exposerons documents, photos, archives, anecdotes sur le château, le Moulin Vert, l'église, la mairie, la Croix Riblet, etc.

Nous sommes à la recherche de tout ce que vous pouvez avoir chez vous concernant lieux, familles ou personnes qui ont marqué l'histoire de la commune. Contactez-nous !

Merci d'avance.

Et rendez-vous sur notre site : aaj78.fr

Nous avons appris la mort, le 18 août dernier, de monsieur **Robert Lardet**, dans son village d'Aimargue, dans le Gard.

Ce nom ne dira rien à ceux qui habitent Jambville depuis moins de 23 ans mais, pour les « *anciens* », c'est un symbole qui disparaît, celui des **S.M.I.**, comme l'administration les appelait, les **Secrétaires de Mairie Instituteurs**, un symbole qui date de la troisième République. Il venait à la mairie après la classe, comme il l'a dit « *c'était un délasserment qui me permettait d'évacuer les soucis de la journée.* »

Monsieur Lardet fut le secrétaire de mairie à Jambville pendant 29 ans, il est arrivé pendant le mandat de M. Cordonnier puis a travaillé avec M. Galandrin, Mme Multon et M. Marchay. En même temps, il fut instituteur à Guerville, aux Mureaux puis à Seraincourt où il enseigna jusqu'à sa retraite en 2000. C'est aussi à Seraincourt qu'il épousa Anne-Marie, la fille des propriétaires de la Cressonnière. Il fut aussi trésorier d'association.

Il restera dans nos mémoires comme un homme rigoureux à l'aspect sérieux mais plein d'empathie et d'humour.

Il forma Monique Guérin avant de lui laisser son poste de secrétaire en 2002. Il repartit alors à Aimargue, son village natal.



Ah !... encore un mot, pour évoquer **Anne-Marie Marchay** qui vient de mourir... elle fut une fidèle adhérente de l'Association, un pilier de l'atelier d'écriture, une vice-présidente qui organisa de nombreuses sorties-visites en autocar... une Amie nous quitte !

Alain Huré, Président de l'AAJ

VIE ASSOCIATIVE



PARTAGER ENSEMBLE !

Tout d'abord merci à vous ! Cette année 2025 a été l'occasion de passer une nouvelle fois de bons moments ensemble, que ce soit entre amis ou en famille, ou pour participer aux événements organisés dans notre village, et encore une fois vous avez été nombreux à avoir répondu présent.

En mai, lors de la **seconde édition de course de caisses à savon** avec la participation de 14 magnifiques bolides, imaginaires, drôles, réalistes, avec à leur bord des pilotes experts qui n'ont pas hésité à aborder les obstacles du parcours à toute vitesse, virages, chicanes, tremplin, pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs.



En juin, avec la **fête du village**, moment de détente lors du tournoi de pétanque, sportive lors du tournoi de foot, amusante lors des jeux, instructive lors de la visite guidée du village avec Alain HURÉ, conviviale lors du repas, puis festive lors de la soirée dansante.

Mais aussi en octobre lors de la **soirée portugaise**, qui a permis pour certains d'entre nous de découvrir la cuisine et le folklore du nord du Portugal, dans une ambiance animée.



Quoi de mieux pour continuer que de se replonger dans l'ambiance de Noël ! Cette année encore aura lieu le **marché de Noël à Jambville le vendredi 5 décembre de 16h à 22h**. 37 exposants seront présents, pour vous proposer toutes sortes d'artisanats ou des spécialités locales et d'ailleurs, à l'intérieur et autour de la **salle des fêtes** dans une ambiance festive, avec à ne pas manquer, à **18h et 18h30 des contes pour les enfants à la bibliothèque**, à **19h15 et 20h des chants de Noël avec la « Chorale au Grand Chœur »**, à la buvette des gaufres, des marrons chauds, du vin chaud et du chocolat chaud, des huîtres et son verre de vin blanc, puis en soirée une tartiflette à déguster sur place ou à emporter, sans oublier la **présence du Père Noël** l'après-midi pour les petits et grands enfants.

Bien évidemment, le Comité des Fêtes seul ne pourrait vous proposer ces événements, sans l'aide des bénévoles et la contribution de l'équipe municipale ainsi que du Château des Scouts et Guides de France. Un grand merci à vous tous pour l'aide apportée et pour votre soutien.

Comme toujours, nous accueillons à bras ouvert tous les bénévoles qui souhaiteraient nous rejoindre et apporter de nouvelles idées, ou tout simplement partager et organiser ensemble dans la bonne humeur ces instants festifs, n'hésitez pas à venir nous en parler ou à nous contacter pour tout renseignement par mail : comitedesfetesjambville@gmail.com.

Et comme tout le monde en redemande et pour le bonheur de tous, l'équipe remet cela pour 2026, avec une première date à retenir en attendant d'autres à venir, le **samedi 27 juin 2026** pour la fête du village.



L'équipe du Comité des Fêtes de Jambville



L'APEIJ FAIT SA RENTRÉE SUR LES CHAPEAUX DE ROUE !

L'association des parents d'élèves APEIJ a démarré l'année scolaire avec une belle énergie et une équipe de nouveaux parents particulièrement motivés ! Cette année les idées fusent, promettant une année riche en événements conviviaux et fédérateurs pour les familles du village.

Le premier grand rendez-vous de la saison, le barbecue de rentrée, a connu un succès spectaculaire : près de 100 participants se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse. Un grand merci au château de Jambville pour son aide ! Petits et grands ont partagé un moment de convivialité autour des grillades et chamallows, marquant ainsi une rentrée sous le signe de la bonne humeur et du partage.



Quelques semaines plus tard, place à la fête d'Halloween, où l'APEIJ a su encore une fois rassembler les familles. De nombreux enfants sont venus creuser leurs citrouilles et faire des activités manuelles dans la joie et la créativité. Un atelier haut en couleurs qui a fait briller les yeux des petits monstres du village !

L'APEIJ remercie chaleureusement tous les bénévoles et participants qui contribuent à la réussite de ces moments festifs, par leur présence, leur aide, leur adhésions et leurs dons à l'association.

Nous donnons déjà rendez-vous à toutes les familles pour les prochains événements de l'année : participation au marché de Noël le 5 décembre, passage du Père Noël à l'école le 12 décembre, vente de crêpes le 20 mars 2026 ... car à l'APEIJ, la bonne humeur et la solidarité sont toujours au rendez-vous !

Pour ne rien rater de nos événements vous pouvez nous suivre sur Instagram !

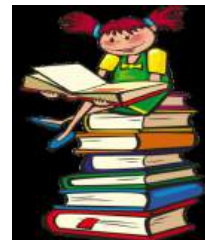


Nous avons repris nos matinées d'éveil le lundi 8 septembre dernier. Nous sommes actuellement six assistantes maternelles sur la commune et de trois assistantes maternelles des communes de Breuil-en-Vexin, Lainville-en-Vexin et Tessancourt-sur-Aubette avec en moyenne une trentaine d'enfants. La capacité de la salle nous permet d'assurer des matinées d'éveil de qualité.

Nous remercions la Municipalité de nous avoir permis d'occuper un espace dans le local « Associations » situé à l'entrée de la Salle des Fêtes, afin de stocker une grande partie de notre matériel qui était précédemment entreposé dans la réserve de la Bibliothèque et dans le local vaisselle de la cuisine. En contrepartie, nous avons procédé à un rangement et un nettoyage complet de l'ensemble de cette réserve.

Nous rappelons que ces matinées d'éveil contribuent à la socialisation des enfants dont nous avons la charge, qu'ils sont ravis d'y participer. C'est une bonne adaptation avant leur première rentrée à l'école. Nous animons nos matinées selon un programme défini à l'avance, selon les saisons et les thèmes comme Pâques, Halloween, Noël, etc...

Pour finir, c'est pour nous professionnelles de la Petite Enfance un lien social et d'échanges sur les textes, lois, formations et informations, que nous n'avons plus depuis que les communes environnantes ne font plus parties du Relais Petite Enfance de Meulan-en-Yvelines.



BIBLIOTHÈQUE

Notre équipe de bénévoles vous accueille depuis quatre ans, et cette année, deux nouvelles bénévoles sont venues la renforcer. Nous remercions vivement Marion et Violaine d'accueillir nos lecteurs, d'avoir apporté de nouvelles idées, que ce soit en informatique ou dans la logistique.

Nous cherchons toujours des personnes motivées pour nous rejoindre : vous pouvez vous libérer sur une heure ou sur une séance, ponctuellement ou toutes les semaines, pour ranger les livres, accueillir les lecteurs, faire des lectures ou pour nos événements...nous sommes à votre disposition pour en discuter.

Des fantômes et des sorcières sont venus décorer la bibliothèque pour Halloween, vous pourrez également trouver une belle sélection d'albums jeunesse en lien avec ce thème.

Les enfants accueillis à l'IFAC sont venus pendant les vacances de la Toussaint pour un rendez-vous désormais incontournable et des albums en relation avec le thème d'Halloween ont été lus à cette occasion.

Nous faisons régulièrement des achats de livres, nous sommes particulièrement attentives à compléter les séries ou acheter des nouveautés d'auteurs appréciés par nos lecteurs.



Nous venons d'acquérir le nouveau thriller de Frieda McFadden « Le Boyfriend » sorti en octobre 2025. Le roman suit deux histoires entrelacées, celle de Tom un adolescent du passé, et celle de Sydney, qui cherche l'amour à travers des applications de rencontre dans le présent. Le livre permet d'embarquer les lecteurs dans des situations de plus en plus inquiétantes.

Nous avons pour projet de diversifier notre offre avec des **jeux de société**. Nous faisons appel aux dons afin de nous permettre de rendre notre bibliothèque attrayante.

Nous vous rappelons que deux boîtes à livres réalisées par Jean-Luc MARCHAL, Jambvillois, sont implantées sur la commune. Une aux Noquets dans le parc de jeux et l'autre face à la Mairie, momentanément indisponible. Vous pouvez y déposer vos ouvrages et prendre ceux qui vous intéressent. Notre équipe assure un suivi des ouvrages proposés.

Nous remercions également les donateurs qui nous permettent de proposer une offre variée à nos lecteurs.

Nous vous informons également que des ouvrages scolaires pour le collège et le lycée sont disponibles.

Enfin, nous vous rappelons nos horaires d'ouverture : **tous les mercredis de 16h30 à 18h00 et le premier samedi de chaque mois de 10h30 à 11h30**. Nos locaux sont fermés pendant les vacances scolaires. Le coût annuel de l'adhésion est de 5 euros par famille.

Nous serons heureuses de vous recevoir dans nos locaux et nous ferons un plaisir de vous présenter le fonctionnement de notre Bibliothèque.

L'équipe de la Bibliothèque



NOTRE DAME

ASSOCIATION NOTRE-DAME DE JAMBVILLE

Les messes paroissiales auront lieu à Jambville les cinq samedis du mois de Janvier à 18h. (L'église sera chauffée).

Notre association veille régulièrement à ce que notre église soit toujours propre et accueillante...malgré les nombreuses utilisations des scouts dont d'ailleurs elle se réjouit. Cette année, des équipes de jeunes scouts de 17-18 ans se sont proposées en Juillet pour y effectuer des travaux dans la joie, la bonne humeur et l'efficacité : nettoyage de la statue de Sainte-Thérèse, de la grille des fonts baptismaux, cirage des bancs (et même de leurs prie-Dieu qui n'avait jamais été fait), désherbage du parvis et alignement des pelouses. Merci à eux.

Comme vous avez pu le constater, l'horloge défectueuse de l'église a été remplacée et nous pouvons à nouveau entendre sonner les heures **et** les trois angélus. Avec cette nouvelle horloge plus moderne, il existe une possibilité de programmer le glas après l'angélus afin d'annoncer un décès dans le village. Cela se faisait autrefois du jour du décès jusqu'au jour de l'enterrement. Avec l'accord de monsieur le maire, nous programmerons cette fonction pendant deux jours ...tout en souhaitant avoir à le faire le moins souvent possible. Les cloches ont en effet toujours été le lien et l'âme d'un village (ne parle-t-on pas d'un « esprit de clocher » ?) Qu'elles sonnent un baptême, un mariage (la volée) ou un décès (le glas), elles invitent à s'intéresser à la vie de nos voisins.

« Une ville sans cloche est comme un aveugle sans bâton... » disait déjà Rabelais.

Si vous voulez rejoindre notre association, voici mon adresse-mail : famille.izzet@wanadoo.fr

Dominique Izzet, Présidente

IFAC - HALLOWEEN ENCHANTÉ DU VILLAGE

Le 31 octobre dernier, les enfants et les habitants de Jambville ont été conviés à un spectacle de magie proposé par l'accueil de loisirs « Les Fripouilles ». Le magicien a su captiver petits et grands en faisant participer plusieurs enfants du public, provoquant rires et étonnement. Les plus jeunes se sont émerveillés devant les illusions, tandis que les adultes ont également profité de ce moment plein de bonne humeur.

Après le spectacle, tout le monde s'est retrouvé pour partager un goûter convivial. Les familles ont pu échanger et profiter du beau temps autour de boissons et de gâteaux, dans une ambiance détendue et joyeuse. Ce bel après-midi d'Halloween a permis à chacun de passer un agréable moment.



L'équipe de l'IFAC

IL ETAIT UNE FOIS

IL ÉTAIT UNE FOIS DES SOURCES À JAMBVILLE...

En se promenant dans le bois, on peut trouver, un peu partout, des sources naturelles, dont « La Ravine » qui sert de limite avec Frémainville et une autre source qui démarre chemin des bois et qui descend vers Jambville et le Maléra.

Jambville est drainé par la Bernon. La Bernon, longue de sept kilomètres environ, est un affluent de la Montcient, petite rivière qui se jette dans la Seine, à Meulan. La Bernon traverse la partie sud de la commune, d'ouest en est.

Le ru de l'Eau Brillante, long de cinq kilomètres environ, est un affluent de la Bernon, qu'il rejoint à Seraincourt. Sa source est située à Rueil.

La Bernon :

« En 1927, un matin, je me rends au travail à Oinville, Maurice, venant de Brueil, se rend chez son patron à Jambville. Nous nous croisons au-dessus du carrefour de Damply. Il n'y a pas deux minutes qu'on discute qu'un bruit énorme nous parvient. Un flot énorme d'une hauteur de plus d'un mètre arrive de la route de Montalet. En un clin d'œil, ce torrent se répand de part et d'autre de la chaussée, inondant tout sur son passage ». (Marcel Leroy)

En fait de violents orages se sont abattus sur la région. Les bûcherons ayant effectué des « coupes à blanc » dans les bois, il n'y a plus d'arbres pour retenir les pluies qui dévalent les pentes pour arriver dans la vallée de La Bernon. Cette « mer boueuse » va tout envahir Montalet, Damply, Les Noquets.

Une situation identique va se reproduire en 1999 à Montalet. On en parlera au journal télévisé de 20 heures.

La source de l'eau brillante :

Au lieu-dit « l'eau brillante », sur la commune de Rueil-Seraincourt existait une source à ciel ouvert au débit intarissable. Les jambvillois s'y ravitaillaient en eau potable, ainsi qu'aux lavoirs des Noquets, de La Pissotte et de Montalet. En 1953 il convient de doter le village d'un réseau d'eau courante. D'où la création du syndicat des eaux regroupant les communes de Montalet, Lainville, Jambville, Rueil-Seraincourt, Frémainville. Des travaux vont être entrepris, il faut prévoir l'acheminement de l'Eau brillante, la construction du château d'eau sur le point culminant qui se trouve dans le bois de Jambville, en haut du chemin du Roi, et un autre réservoir à Lainville. C'est en 1960 que les jambvillois bénéficieront d'un branchement individuel.

Le château était alimenté par une source venant du bois de Montalet par gravité. Des tuyauteries acheminaient cette eau jusqu'à un réservoir situé en dessous du peuplier actuel. Mais l'été ces sources pouvaient s'assécher. Plus tard, une pompe bélier permettra de faire monter l'eau d'une source venant

du Marais du Val, située sous le Parc du château.

Les pompes :

Des réservoirs étaient également installés par la commune en dessous du chemin des aulnes. L'eau venait de la source du bois de Montalet. Ces citernes alimentaient les pompes communales, des bornes fontaines à la mairie et dans d'autres lieux stratégiques (dans le virage de l'église, au café Les Trois Tilleuls, à l'ancien presbytère, au château, etc...). D'autres pompes alimentées par des puits étaient installées dans Jambville le haut.

Les moulins :

On peut répertorier trois moulins qui ont fonctionné jadis dans la vallée de La Bernon : celui des Noquets, aux Rigoles, le Moulin des Roches puis le moulin Vicq (propriétaire vers 1920). Pour chacun des moulins, le courant de la Bernon était la force motrice gratuite.

Les lavoirs :

Le lavoir des Noquets alimenté par une source qui descend de la côte sous les murs du Parc.



Le lavoir de la Pissotte alimenté par une source qui vient du bois. Il y avait un puits dans un jardin plus haut à l'angle du chemin de la pissotte et du chemin du hazay.

Un troisième lavoir, moins bien aménagé, vers la fin du chemin du hazay sur la droite. Actuellement on peut y deviner une mare.

La grotte miraculeuse :

Jambville a aussi sa légende. Prenez le chemin des aulnes, plus loin sur la gauche, dans un champ broussailleux, au lieu-dit Les Bruyères ou Les Glaises ou La Grotte, (tout dépend du narrateur) quelqu'un découvrit un point d'eau, une source. On lui attribue alors des pouvoirs. Pour la protéger, on aménage une espèce de grotte en superposant des grosses pierres formant une voute. On dit que cette eau a la propriété magique de rendre fécondes les femmes qui ne peuvent pas avoir d'enfant. Du temps des derniers seigneurs, on y faisait des processions ! Maintenant les ronces et le lierre ont tout envahi. Mais certains se vantent encore d'avoir trouvé « la grotte » !

Marie-Thérèse Leroy

Un appel à tous : on recherche une photo ancienne du lavoir de La Pissotte

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2025

Décision modificative n°1 - Budget

• Un virement de crédit de 3 000 € a été approuvé pour équilibrer le budget.

Demande d'attribution Fonds de Concours 2025

• Acquisition d'un écran LCD interactif pour 2 725 € HT, avec une demande de fonds de concours de 817 €.

Demande de subvention au PNR

• La délibération pour la restauration des lavoirs a été reportée en raison d'un manque d'éléments sur les devis.

Tarification de la cantine

• Les tarifs de la cantine restent à 4,63 € par repas et 6,00 € pour les enfants non-inscrits.

Participation communale carte Imagin'r

• La participation pour la carte IMAGIN'R est fixée à 66 € par collégien et lycéen, avec 4 € de frais administratifs.

Convention de mise à disposition de la salle

• Deux conventions pour l'occupation de la salle communale ont été approuvées, avec des redevances de 650 € et 450 €.

Participation communale à la scolarité HOVIA

• La participation pour les frais de scolarité reste à 330 € par enfant pour l'année 2025-2026.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2025

Rapport de la CLET

Adoption du rapport de la CLET du 23 septembre 2025 concernant le transfert de compétences sur les crématoriums et la base de loisirs.
Coût annuel des charges transférées : -45 779,23 € pour les crématoriums et 86 359,25 € pour la base de loisirs.

Charte du Parc naturel régional

Approbation sans réserve de la charte révisée du Parc naturel régional du Vexin français. La charte a été validée pour renouveler le classement du parc.

Mise à disposition des salles communales

Autorisation de mise à disposition des salles communales pour les réunions politiques en période électorale.
Conditions : mise à disposition gratuite selon disponibilité, avec demande écrite au moins deux semaines avant.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Adoption du Plan Communal de Sauvegarde pour organiser la gestion des crises. Le PCS est un document essentiel pour protéger la population lors d'événements exceptionnels.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2025

FORMATION DE SECOURISME

Une session de formation "PSC - Premier Secours Citoyen" est prévue pour le 23 octobre 2025. Participation financière fixée à 30 € par personne.

Mise à disposition du SMIGERMA

Approbation de la mise à disposition de l'actif et du passif du SMIGERMA à la CU GPSEO.

Convention pour l'école communale

Accord pour la mise à disposition de trois salles à la société SCOUTIK du 21 au 25 juillet 2025 pour 1 500 € TTC.

Fonds de concours pour restauration

Demande de fonds de concours de 5 465 € pour la restauration des lavoirs et du mur du chemin de la Messe.

Subvention du Parc Naturel Régional

Demande de subvention de 10 930 € au PNR pour la restauration des lavoirs et du mur.

Attribution de marchés de travaux

Attribution de plusieurs marchés pour la réhabilitation du bâtiment périscolaire, totalisant 291 071,99 € HT.

Les compte-rendus complets des conseils municipaux sont consultables en Mairie et sur le site internet de la commune

ETAT CIVIL

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) LA COMMUNE NE PUBLIE DANS CETTE RUBRIQUE QUE LES INFORMATIONS EXPRESSÉMENT AUTORISÉES PAR LES FAMILLES.

Ils sont nés :

CATILLON Maddy née le 03/06/2025
REMY Nathan né le 23/08/2025
LE LAY Léon né le 09/09/2025
BOUVELOUP Gabin né le 08/10/2025

Ils se sont unis :

DECKER Sabrina et LANGLET David le 05/07/2025
BOUCARD Anne-Laure et PRIGENT Aymeric le 30/08/2025

Ils nous ont quitté :

CHATELAIN Jean-Paul le 14/02/2025
LECOQ Jacques le 28/08/2025
MARCHAY Anne-Marie le 30/10/2025



SCOUTS
GUIDES
DE FRANCE

aaj78.fr

SALON DE JAMBVILLE



Peinture
sculpture
photographie

Château de Jambville

10, 11 et 17, 18 janvier 2026

entrée libre de 10 h à 18 h

organisé par l'Association des Amis de jambville

JAMBVILLE'MAG - Décembre 2025

Publication semestrielle - Edition 2ème semestre 2025 - Décembre 2025 **Directeur de la publication** : Jean-Marie Ripart - **Responsable de la publication** : Jean-Marie Ripart **Rédacteur en chef** : Valérie Lucien - **Rédacteurs** : Audrey Gins-Petit - Anne Guibert - Alain Huré - IFAC - Dominique Izzet - Catherine Jacob - Marie-Thérèse Leroy - Laurent Maletrez - José Mateus - Gabriel Ouerdane - Jean-Marie Ripart

Création graphique : Sophie Rivière. **Reprographie** : IMPRESSIONS DT à Meulan

JAMBVILLE'MAG est votre journal. Vous aussi, vous pouvez le faire vivre en participant à sa rédaction. Il vous suffit de soumettre vos propositions à : communication@mairie-jambville.fr